

# Fabrique d'église - Saint Remy (Cuesmes) - Budget 2022

Rapport enrichi reprenant les articles propres à l'établissement

Siège social:

Rue de l'Etang Derbaix 23  
7033 Cuesmes (✉ adresse de correspondance)

Ville de Mons  
Diocèse de Tournai  
Province de Hainaut  
BCE: 0211.132.871

## Le président

Yves Lenoir  
Rue Chénaie 16  
7000 Mons  
0475 53 52 56  
065 34 94 47  
yves.lenoir@skynet.be

## Le secrétaire

Patrice Brasseur  
Rue Emile Vanderveide 223  
7033 Cuesmes  
0478 60 23 27  
065 34 80 55  
patrice.brasseur@live.be

## Le trésorier

Paul Couez  
Voie de Wasmes 32  
7033 Cuesmes  
0477 08 63 54  
065 31 26 28  
paulcouez@gmail.com

## Le présent budget incorpore:

- le résultat définitif du compte annuel 2020 arrêté par le conseil de fabrique le 01/03/2021 (approuvé par la Commune le 21/06/2021)
- Pour le calcul du résultat présumé 2021: le budget initial 2021 arrêté par le conseil de fabrique le 20/08/2020 et approuvé par la Commune le 20/09/2020

## Suivi du budget:

- Décision du conseil de fabrique:
- Transmis à la Commune et au Diocèse de Tournai:
- Reçu à la Commune: *21/09/2021*
- Reçu au Diocèse de Tournai:
- Décision du Diocèse de Tournai:
- Décision de la Commune:

## Préambule - Le calcul du résultat présumé de l'exercice 2021 (budget 2022)

Le calcul du résultat présumé de 2021 se base sur les 2 étapes suivantes:

- le résultat définitif du compte annuel 2020 arrêté par le conseil de fabrique le 01/03/2021 (approuvé par la Commune le 21/06/2021)
- le budget initial 2021 arrêté par le conseil de fabrique le 20/08/2020 et approuvé par la Commune le 20/09/2020

Actif		Passif	
Boni du compte 2020	30.591,44	Déficit du compte 2020	
Boni du budget 2021 (après modifications éventuelles)		Déficit du budget 2021 (après modifications éventuelles)	14.440,61
Crédit inscrit à l'art. D52 des dépenses du budget 2021		Crédit inscrit à l'article R20 des recettes du budget 2021	14.440,61
Total A	30.591,44	Total B	14.440,61
Différence (A-B) = (Boni - Mali)*			16.150,83
Observations du trésorier et du conseil de fabrique - révision			
Résultat présumé après révision (par le trésorier)			16.150,83

\*Si A est plus élevé que B, la différence est un boni présumé à inscrire à l'article R20 des recettes.

Si B est plus élevé que A, la différence est un mali présumé à inscrire à l'article D52 des dépenses.

**Le résultat présumé de 2021 est de 16.150,83 euros en positif; ce montant s'ajoute à l'art. R20 des recettes du budget 2022.**

## Observations et explications

---

R14, R15 et R16 modifiés car en 2020 les offices ont été suspendus et limités dans le nombre des participants à cause des mesures sanitaires.

D05 et D06a D06b chuffres basés sur les comptes 2049 car 2020 (mesures sanitaires)

D 15 justifications en annexe.

D35d un remplacement des cameras de surveillanc défectueuse est prévu

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>RECETTES</b>	<b>121.080,73</b>	<b>82.999,60</b>		
<b>CHAPITRE I. RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>74.482,22</b>	<b>66.848,77</b>		
R01. Loyers de maisons				
R02. Fermages de biens en argent				
R03. Fermages de biens en nature, évaluation en argent				
R04. Rentes foncières en argent				
R05. Rentes en nature, évaluation en argent				
R06. Revenus des fondations, rentes	469,25	358,00		
R07. Revenus des fondations, fermages et maisons	648,59	548,00		
R08. Intérêts de fonds placés sur hypothèque				
R09. Intérêts en rentes sur l'Etat				
R10. Intérêts à la Caisse d'Épargne				
R11. Intérêts des fonds placés en d'autres valeurs				
R12. Coupes de bois				
R13. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.				
R14. Produits des chaises, bancs, tribunes	1.038,16	1.100,00		
R15. Produits des troncs, quêtes, oblations	503,88	500,00		
R16. Droits de la fabrique dans les inhumations, les services funèbres et les mariages	1.275,00	1.500,00		
R17. Supplément pour les frais ordinaires du culte	62.408,70	53.336,77		
R18. Autres recettes ordinaires				
R18A. Quote-part des travailleurs dans cotisations ONSS	2.778,69	3.997,00		
R18B. Prémont professionnel retenu à la source	5.309,95	5.409,00		
R18C. Remboursements				
R18D. Occupation de l'église	50,00	100,00		
R18E. Antenne relais GSM				
R18F. Divers (recettes ordinaires)				
<b>CHAPITRE II. RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>46.598,51</b>	<b>16.150,83</b>		
R19. Boni du compte de l'exercice précédent	17.591,51			
R20. Boni présumés de l'exercice précédent		16.150,83		
R21. Emprunts				
R22. Vente de biens, coupes extraordinaires, etc.				
R23. Remboursements de capitaux	29.007,00			
R24. Donation, legs				
R25. Subsidés extraordinaires de la commune				
R26. Subsidés extraordinaires de la province				
R27. Subsidés extraordinaires de la R.W.				
R28. Autres (recettes extraordinaires)				
R28A. Solde de subside ordinaire reçu dans les limites du compte				
R28B. Solde de subside extraord. reçu dans les limites du compte				



	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêche	Montants rectifiés par la Commune
<b>DÉPENSES</b>				
<b>CHAPITRE I. DÉPENSES RELATIVES À LA CÉLÉBRATION DU CULTE ARRÊTÉES PAR L'ÉVÊQUE</b>				
Objets de consommation				
D01. Pain d'autel	131,92	600,00		
D02. Vin	75,05	240,00		
D03. Cire, encens et chandelles	118,28	500,00		
D04. Huile pour lampes ardentes				
D05. Éclairage	1.797,17	3.000,00		
D06. Autres				
D06A. Combustible chauffage	3.620,28	6.700,00		
D06B. Eau	404,67	750,00		
D06C. Divers (objets de consommation)				
D06D. Divers (objets de consommation)				
Entretien du mobilier				
D07. Entretien des ornements et vases sacrés		500,00		
D08. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie		1.000,00		
D09. Blanchissage et raccommodage du linge		700,00		
D10. Nettoyement de l'église (produits)	270,14	300,00		
D11. Autres (entretien du mobilier)				
D11A. Matériel pour entretien de l'église				
D11B. Divers (entretien du mobilier)				
Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
D12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires	359,15	1.200,00		
D13. Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires	135,74	900,00		
D14. Achat de linge d'autel		500,00		
D15. Achat de livres liturgiques	1.394,07	2.500,00		
<b>CHAPITRE II. DÉPENSES SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ÉVÊQUE ET DU CONSEIL COMMUNAL</b>				
<b>I. Dépenses ordinaires</b>				
Gages et traitements (montants bruts)				
D16. Traitement brut du clerc				
D17. Traitement brut du sacristain	17.488,68	17.926,00		
D18. Traitement brut des chantres				
D19. Traitement brut de l'organiste				
D20. Organiste remplaçant	160,00	200,00		
D21. Traitement des enfants de chœur				
D22. Traitement brut des sonneurs				
D23. Traitement brut du porte-croix				
D24. Traitement brut du bedeau	3.756,04	3.788,00		
<b>Compte 2020</b>		<b>Budget 2022</b>	<b>Montants rectifiés par l'Evêche</b>	<b>Montants rectifiés par la Commune</b>
90.489,29		82.999,60		
8.306,47		19.390,00		

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Évêché	Montants rectifiés par la Commune
	D24.a. Traitement aide sacristain	3.788,00		
	D25. Charges de la nettoyeuse ALE (chèques + assurance)			
	D26. Traitement brut de la nettoyeuse	4.073,56	4.735,00	
	Réparation et entretien			
	D27. Entretien et réparation de l'église	792,09	5.000,00	
	D28. Entretien et réparation de la sacristie			
	D29. Entretien et réparation du cimetière			
	D30. Entretien et réparation du presbytère			
	D31. Entretien et réparation d'autres propriétés bâties			
	D32. Entretien et réparation de l'orgue	724,79	1.500,00	
	D33. Entretien et réparation des cloches	326,35	350,00	
	D34. Entretien et réparation de l'horloge			
	D35. Autres			
	D35A. Entretien et réparation des appareils de chauffage	987,37	1.200,00	
	D35B. Entretien et réparation de l'extincteur	385,84	800,00	
	D35C. Entretien de nettoyage	284,74	900,00	
	D35D. Installations techniques (système d'alarme, caméras de surveillance, ...)	816,85	1.900,00	
	D35E. Divers (réparations d'entretien)			
	Dépenses diverses			
	D36. Supplément de traitement au curé			
	D37. Supplément de traitement au vicaire			
	D38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire			
	D39. Honoraires des prédicateurs		125,00	
	D40. Abonnement à 'Église de Toumai'	244,00	244,00	
	D41. Remises allouées au trésorier	400,00	400,00	
	D42. Remises allouées à l'Évêché			
	D43. Acquit des anniversaires, messes et serv. religieux fondés	406,00	133,00	
	D44. Intérêts des capitaux dus			
	D45. Papiers, plumes, encres, registres de la fabrique, etc.	117,93	250,00	
	D46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.	390,40	400,00	
	D47. Contributions	158,90	170,00	
	D48. Assurance contre l'incendie	679,77	700,00	
	D49. Fonds de réserve			
	D50. Autres dépenses ordinaires			
	D50A. Charges sociales	11.726,73	12.693,00	
	D50B. Précompte professionnel versé	5.309,95	5.409,00	
	D50C. Avantages sociaux bruts	2.811,92	2.869,00	
	D50D. Assurance responsabilité civile	47,62	50,00	

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D50E. Assurance loi	292,24	350,00		
D50F. Assurance R.C. objective	74,00	80,00		
D50G. Médecine du travail	348,06	400,00		
D50H. SABAM	50,60	50,60		
D50I. Reprobel	22,00	22,00		
D50J. Maintenance informatique	30,00	30,00		
D50J.a. adresse FE Email officielle		30,00		
D50K. Proessions / événements				
D50L. Frais bancaires		35,00		
D50M. Divers (dépenses diverses)	276,39	900,00		
D50N. Divers (dépenses diverses)				
	<b>29.000,00</b>			
<b>II. Dépenses extraordinaires</b>				
D51. Déficit du compte de l'exercice précédent				
D52. Déficit présumé de l'exercice précédent				
D53. Placement de capitaux	29.000,00			
D54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles, non compris au chapitre premier				
D55. Décoration et embellissement de l'église				
D56. Grosses réparations, construction de l'église				
D57. Grosses réparations du cimetière				
D58. Grosses réparations du presbytère				
D59. Grosses réparations d'autres propriétés bâties				
D60. Frais de procédure				
D61. Autres dépenses extraordinaires				
D62. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62A. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62B. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63A. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63B. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
<b>RÉCAPITULATION - DÉPENSES</b>				
Dépenses arrêtées par l'Evêché	8.306,47	19.390,00		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la tutelle - ordinaires	53.182,82	63.609,60		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la tutelle - extraordinaires	29.000,00			
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES</b>	<b>90.489,29</b>	<b>82.999,60</b>		

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>BALANCES</b>				
<b>TOTAL - RECETTES</b>				
Recettes ordinaires totales (chapitre I)	74.482,22	66.848,77		
dont le supplément ordinaire (art. R17)	62.408,70	53.336,77		
Recettes extraordinaires totales (chapitre II)	46.598,51	16.150,83		
dont l'excédent présumé de l'exercice en cours (art. R20)	17.591,51	16.150,83		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>121.080,73</b>	<b>82.999,60</b>		
<b>TOTAL - DÉPENSES</b>				
Dépenses ordinaires (chapitre I)	8.306,47	19.390,00		
Dépenses ordinaires (chapitre II-I)	53.182,82	63.609,60		
Dépenses extraordinaires (chapitre II-II)	29.000,00	0,00		
dont le déficit présumé de l'exercice en cours (art. D52)	0,00	0,00		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES</b>	<b>90.489,29</b>	<b>82.999,60</b>		
<b>RÉSULTAT (excédent / mali)</b>	<b>30.591,44</b>	<b>0,00</b>		

Document dressé et approuvé en séance du conseil de fabrique, le

Le trésorier



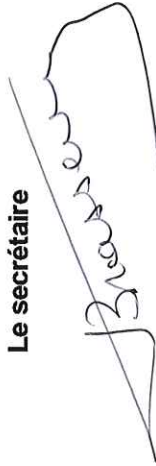
Paul Couez

Le président



Yves Lenoir

Le secrétaire



Patrice Brasseur

Les membres

